

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MARDI 26 MARS 2024

18 h 30 - École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
 Sarah Audet-Therrien
 Sophie Baron
 Sonia Bonneville
 Sunny Breuil
 Caroline Buteau
 Marie-Ève Deschênes
 Olfa Difaoui
 Johanne Hébert
 Sammy Jolin
 Marie-Hélène Leclerc
 Koralie Tanguay

Absence : Monsieur Marc-André Fournier
 Madame Marie-Louise Thiaw

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Hébert souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, madame Sarah Audet-Therrien procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Audet-Therrien procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Caroline Buteau.

CE-2024-03-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 février 2024

Madame Sunny Breuil propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2024.

CE- 2024-03-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 21 février 2024

Madame Johanne Hébert nous fait des suivis de la dernière rencontre.

Point 12 - Un changement de date avait été fait pour la rencontre du CE en juin. Malheureusement, le 4 juin, c'est le bassin des enseignants. La rencontre devra se tenir le 5 juin comme convenu initialement.

CE-2024-03-03 Ce point est adopté par madame Sarah Audet-Therrien.

Point 14 - La conférence « Des trucs simples pour développer l'attention, la concentration et l'autocontrôle » sera offerte aux parents par madame Nancy Doyon, le 16 avril à 18 h 30.

Point 15 - Il était convenu d'offrir la somme de 1 000 \$ à l'enseignante de musique pour faire l'achat d'instruments. Après une rencontre avec le directeur des finances, la direction propose de lui permettre des achats jusqu'à concurrence de 8 000 \$ et ainsi, le montant de 1 000 \$ ne sera pas pris à même le budget de la campagne de financement.

De plus, une allocation supplémentaire de 200 \$ sera remise aux membres de l'OPP pour la préparation du pique-nique. Ce qui porte à un total de 700 \$. Madame Hébert nous rappelle qu'un montant de 800 \$ est attribué en guise d'achat de cartons de couleur pour les élèves de la maternelle 4 ans et le préscolaire 5 ans.

CE-2024-03-04 Ce point est adopté par madame Koralie Tanguay.

Point 18 - La photo scolaire se tiendra le 17 septembre 2024. Nous espérons ainsi pouvoir faire la photo de groupe à l'extérieur.

Point 20 - Les ressources matérielles ont fait l'achat de klaxons à air comprimé pour éloigner les dindons dans la cour de l'École de la Passerelle. La consigne est de ne pas s'empêcher d'aller à l'extérieur avec les élèves.

5. Questions du public

Monsieur Marc-André Fournier questionne madame Hébert en lien avec la journée du 8 avril et l'éclipse solaire. Cette dernière mentionne qu'un sondage a été envoyé au personnel et aux parents afin de connaître leur intention. Les services éducatifs ont élaboré des activités éducatives à ce sujet. Toutefois, chaque enseignante sera libre de faire des activités à leur guise. Il est important de savoir que des lunettes certifiées ISO 12312-2 seront remises à chacun des élèves. La consigne est de s'assurer que les enfants portent leurs lunettes.

Madame Koralie Tanguay demande le fonctionnement de la sortie au Salon du livre. Est-ce que les élèves pourront acheter des livres ? Madame Hébert lui suggère de vérifier avec l'enseignante de son enfant qui sera plus en mesure de lui faire un suivi.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Sophie Baron fait un suivi concernant le Festineige. Cette activité hivernale a été une belle réussite et appréciée tant par les élèves que le personnel. Un retour a été fait, à la rencontre du personnel, pour partager les points forts et souligner les points à améliorer pour la prochaine édition.

Madame Marie-Hélène Leclerc, de l'École de la Passerelle, rapporte que ses élèves ont apprécié faire la rencontre des élèves de l'École Saint-Louis-de France lors du Festineige. Babagaya poursuit la conscience phonologique avec les élèves du préscolaire. Les enseignantes du préscolaire sont dans les préparatifs de l'activité d'accueil pour leurs futurs élèves. Les élèves du préscolaire ont eu la chance de déguster de la tarte lors d'une activité rassembleuse; la cabane à sucre à l'école. Pour Pâques, une chasse aux cocos est planifiée pour tous les élèves. D'autre part, un concours est organisé afin de trouver le nombre de petits cocos dans un pot.

À l'École Notre-Dame, madame Caroline Buteau mentionne qu'ils ont remis les méritas, aujourd'hui, aux élèves s'étant le plus démarqués à la 2^e étape. Elle revient sur le Festineige et souligne que les élèves de l'École Saint-Louis-de-France ont été gentils et collaboratifs. Dernièrement, les élèves ont vécu une activité avec des animateurs d'Éducazoo. Pour Pâques, une chasse aux pattes de lapin sera offerte aux élèves.

Madame Sammy Jolin, orthopédagogue à l'École Notre-Dame, nous informe de la poursuite du projet en conscience phonologique, avec les élèves du préscolaire 5 ans, en compagnie de Bagagaya et de Cordélia. Il y a également la poursuite du projet en lecture avec les élèves de 1^{re} année. Madame Isabelle Cyr Boudreau accueille une stagiaire.

7. Relevé d'effectifs en date d'aujourd'hui

Madame Hébert fait un suivi concernant la clientèle de nos écoles. Finalement, il y aura bel et bien la fermeture de la classe de maternelle 4 ans à l'École Notre-Dame. Toutefois, celle de l'École de la Passerelle restera ouverte.

À ce jour, un total de 274 élèves sont inscrits dans nos écoles pour l'année scolaire 2023-2024. Elle souligne que l'École Sainte-Hélène-de-Breakeyville conservera sa classe de 4^e année et ainsi l'École Saint-Louis-de-France pourra conserver sa classe de 3^e année. Comme nous n'accueillerons pas de classe en 3^e année, nous n'aurons pas à changer l'acte d'établissement de notre école.

Voici le détail de la clientèle :

	Passerelle	Notre-Dame
Maternelle 4	1 groupe	---
Préscolaire 5 ans	2 groupes	4 groupes
1 ^{re} année	2 groupes	2 groupes
2 ^e année	2 groupes	2 groupes
Langage	<u>1 groupe</u>	---
Total	133 élèves	141 élèves

Comme il y avait déjà 15 inscriptions à la maternelle 4 ans à l'École Notre-Dame, nous avons dû faire une pige pour combler les places à l'École de la Passerelle. Le tout s'est déroulé sous la supervision de madame Audet-Therrien, présidente ainsi que Mme Breuil, membre du conseil d'établissement et responsable au comité de parents. Madame Hébert souligne le bienfait des classes de maternelle 4 ans dans nos écoles. Cependant, il y a un énorme manque d'enseignants dans nos écoles. C'est important que chacune des classes du CSSDN ait un enseignant qualifié. Néanmoins, c'est une des raisons de la fermeture de plusieurs des groupes de maternelle 4 ans. Selon les statistiques, la clientèle augmentera jusqu'en 2033 et malheureusement, il y aura une diminution du personnel.

8. Élèves en plein air, neurones en santé

Madame Joanie Adam, technicienne aux ressources matérielles, est venue rencontrer madame Hébert en lien avec le parcours psychomoteur à l'École de la Passerelle puisque c'est elle qui chapeaute maintenant notre projet. En date d'aujourd'hui, comme les structures de bois seront enlevées dans la cour, il a été convenu d'installer le parcours à cet endroit. Les coûts seront plus élevés, mais il en va de leur décision.

Nous n'avons toujours pas de nouvelle, en ce qui concerne la demande financière pour le projet de l'École Notre-Dame.

9. Critères de déplacement d'élèves pour l'année scolaire 2024-2025

En lien avec le règlement du CSSDN, madame Hébert nous présente un résumé des critères de déplacement des élèves. Lors d'un transfert d'élèves, elle demande l'appui de la présidente.

Objets d'approbation

10. Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025

a) Matériel didactique (effets scolaires)

Les enseignantes ont été rencontrées au sujet du matériel didactique. Pour la prochaine année scolaire, les frais chargés aux parents n'augmenteront pas. Le maximum demandé sera de :

- 15 \$ - Maternelle 4 ans
- 30 \$ - Préscolaire 5 ans
- 65 \$ - 1^{re} année
- 65 \$ - 2^e année
- 65 \$ - Langage

Madame Hébert veut essayer de trouver une solution pour remettre les cahiers d'activités avant le début des classes. Ainsi, les comptes en souffrance en seraient diminués. Madame Audet-Therrien propose que des parents puissent venir aider.

Monsieur Fournier approuve les frais chargés aux parents.

CE-24-03-05 Adopté à l'unanimité.

b) Activités et sorties scolaires

Comme le ministère donne de bonnes allocations budgétaires pour les activités et sorties scolaires, la direction et les enseignants ne demanderont pas de sommes supplémentaires aux parents.

Madame Audet-Therrien approuve.

CE-24-03-06 Approuvé à l'unanimité.

Objets de rapports

11. Rapport de la Présidente

Madame Sarah Audet-Therrien a reçu un courrier de la Fédération des comités de parents pour souligner l'engagement et l'implication parentale à l'école.

12. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sunny Breuil a assisté à la dernière rencontre. Les services informatiques du CSSDN sont en train de créer un nouveau portail pour simplifier la vie des parents au secondaire. L'objectif est qu'il soit effectif à la rentrée scolaire 2025.

Un parent ne faisant pas partie de notre centre de services fait la tournée des comités de parents pour militer contre le harcèlement tant psychologique, physique que sexuel dans les écoles. Son but est de se rendre à l'Assemblée nationale avec une pétition. Entre autres, elle réclame :

- l'engagement supplémentaire de travailleurs sociaux dans les écoles (1 pour 300 à 400 élèves);
- la formation spécifique des enseignantes sur la violence et le harcèlement;
- la révision de la loi de l'accès au protecteur de l'élève, car c'est difficile pour les parents de porter plainte;
- l'obtention d'une subvention du programme Espace.

13. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Hébert tient à remercier tous les parents de l'OPP qui ont apporté des petites douceurs pour souligner la semaine du personnel. Les équipes ont été très gâtées et ce fut apprécié par tous. La prochaine rencontre se tiendra le 22 avril à 15 h 45 pour la planification du pique-nique. Madame Hébert souligne le beau cadeau confectionné par les enfants de Mme Koralie Tanguay et précise qu'il a été très apprécié par le personnel de l'École de la Passerelle.

14. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot nous informe du défi « Tchîn tchin » vécu par les élèves du 18 au 22 mars. Un autocollant a été offert aux élèves en guise de participation.

Un parent lui demande un suivi concernant la semaine de relâche. Cette dernière nous cite que tout s'est bien passé et que les activités préparées par les éducatrices ont été très aimées des élèves. Elle avoue qu'il y a eu beaucoup de travail pour son équipe qui a tout planifié. Comme le service de garde de l'École Saint-Louis-de-France était fermé, l'équipe a accueilli des élèves de cette école et quelques éducatrices. Des groupes multiâges ont été formés. Voici le résumé de la semaine :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Inscriptions	48	53	61	52	48
Absents	5	4	8	7	7

Nous n'avons pas été sous le seuil des 36 élèves. Donc, aucun déficit cette année.

15. Rapport de la direction

Madame Hébert nous informe des points suivants :

- Le rattrapage scolaire a été offert pendant la semaine de relâche à quatre élèves ciblés dans chacune des écoles. Ce service prendra fin le 15 avril. Cette aide sera renouvelée jusqu'à la semaine du 20 mai 2024 et offerte à d'autres élèves ayant des difficultés. Ces derniers seront ciblés par les enseignantes.
- Dans la semaine du 15 avril, les élèves feront un dessin de la couverture de l'histoire préférée qui leur a été lue durant l'année. Par la suite, une compilation des meilleurs livres sera réalisée. Nous tiendrons les membres du conseil au courant puisque cela fait partie de la consultation qui doit être réalisée chaque année.
- La Magie des premiers temps, c'est un programme offert aux immigrants qui font leur entrée à la maternelle. Ces nouveaux élèves seront jumelés à des aidants scolaires pour qu'ils vivent une belle transition avec l'école.
- À l'École de la Passerelle, les buvettes ont été retirées des classes; une fontaine d'eau réfrigérée avec filtre et remplisseur de bouteilles a été installée au 2^e étage.
- À l'École de la Passerelle, tous les crochets ont été changés au vestiaire, car les vis étaient trop courtes.
- Le Sac Rose regroupe l'ensemble des Services d'entraide du Grand Lévis. Ils répondent aux besoins de la communauté locale en offrant un soutien alimentaire et d'ici la fin de l'année scolaire, tous les élèves devraient recevoir un sac.
- Telus remettra six sacs d'école remplis de fournitures scolaires à des élèves défavorisées de l'École Notre-Dame.

16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Marie-Hélène Leclerc procède à la levée de l'assemblée à 19 h 32. La prochaine rencontre se tiendra le 30 avril à 18 h 30.

CE-24-03-07

Adopté à l'unanimité.

Sarah Audet-Therrien
Présidente

Johanne Hébert
Directrice